RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

"3SLD"

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 100 €

Siège social : [redacted]

RCS AUBENAS

DELIBERATION DE L'ASSOCIE UNIQUE PRISE CONSECUTIVEMENT A LA SIGNATURE DES STATUTS

EN VUE DE LA NOMINATION DU PREMIER GERANT

A TOURNON S/RHONE

LE 23.10.2024

A 19H00

Monsieur Stéphan DI PAOLA, associé unique de la société 3SLD, société à responsabilité au capital de 100 €, lequel, vient de procéder à la signature de l'acte constitutif de la société,

DECIDE, ès qualité, de procéder à la désignation du premier gérant de celle-ci, savoir :

Monsieur Stéphan, Grégory, Michael DI PAOLA, économiste de la construction, de nationalité [redacted] né à [redacted] le [redacted] demeurant [redacted]

Pour une durée illimitée ; il ne sera pas rémunéré pour ses fonctions, dans un premier temps, et aura droit, sur justificatifs au remboursement de ses frais de déplacement.

Fait à TOURNON S/RHONE le 23.10.2024

Stéphan DI PAOLA

Bon pour acceptation des

[redacted]